

Europe. L'économie sociale revendique plus de reconnaissance. Interview de Denis Stokkink, Président du Think Tank européen Pour la Solidarité*.

Les avancées d'une économie à visage humain

Au niveau des institutions européennes, l'économie sociale est-elle reconnue ?

Il n'existe pas d'instance qui s'occupe spécifiquement de l'économie sociale au niveau de la commission européenne. En revanche, différentes thématiques liées à ce secteur sont prises en compte en tant que telles, et chaque famille - coopératives, mutuelles, associations, fondations - a ses représentations propres à Bruxelles.

Par ailleurs, et c'est une première, le Parlement européen a adopté au cours de l'année 2009 un "rapport d'initiative sur l'économie sociale". Ce rapport formule un certain nombre de recommandations visant à développer la présence et la reconnaissance de l'Ess au niveau des instances européennes. Même s'il n'a pas d'impact décisionnaire, le fait qu'il existe est important car il aura certainement un effet d'influence.

Enfin, il existe un certain nombre de structures qui soutiennent l'économie sociale au niveau européen : en particulier la confédération Social Economy Europe, qui regroupe les quatre familles de ce secteur (ndlr : voir Repères). De son côté, notre organisation Think Tank européen Pour la Solidarité est un laboratoire d'idées basé à Bruxelles, au service des acteurs de l'ES européenne. Nous travaillons notamment avec le master Economie sociale de Marseille - qui s'inscrit dans des réseaux européens de recherche en économie sociale - sur des publications et l'organisation d'évène-



Denis Stokkink : "Sous des appellations différentes, une économie non capitaliste se développe en Europe."

ment.

En dehors des instances européennes, l'économie sociale a-t-elle plutôt tendance à se développer dans les pays de l'UE ?

Si l'on parle d'économie sociale en terme d'initiatives alternatives à l'économie capitaliste, oui, on constate des avancées. Mais selon les pays, celles-ci existent sous des appellations différentes. Le terme d'économie sociale est essentiellement utilisé et reconnu dans les pays francophones ou méditerranéens, c'est à dire la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne, l'Italie, et aussi le Portugal, même si ses composantes et ses

statuts ne sont pas toujours les mêmes. Ainsi, en France, en Belgique et au Luxembourg, se sont développées à la fois des mutuelles, des coopératives, des associations, tandis qu'en Italie c'est le mouvement coopératif qui est prédominant et plus puissant qu'en France : le leader de la grande distribution - le Carrefour italien - est la coopérative Coop. Mais on trouve aussi des coopératives de logement, d'aide sociale, de consommation, d'énergie, de production industrielle...

En Angleterre comme dans les pays scandinaves, il y a d'une part tout ce qui ressort de l'engagement citoyen, du social, correspondant aux associations en

France, et d'autre part les "entreprises sociales", répondant aux mêmes règles que nos coopératives, mais ni les unes ni les autres ne se revendiquent de l'économie sociale en tant que telle.

Quant aux nouveaux états membres de l'Europe de l'Est, ils sont encore en mutation à ce sujet, dans certains de ces pays, les coopératives sont bannies.

Malgré ces différences, existe-t-il au niveau européen des initiatives communes des acteurs de ce secteur, disons privé non capitaliste ?

Tout à fait. Soit de façon transversale, via Social Economy Europe par exemple, soit via des thèmes d'actions, des acteurs de ce secteur travaillent ensemble. C'est notamment le cas en matière de finances solidaires, en pointe en Europe et à l'initiative du développement du micro-crédit, ou encore dans le domaine du commerce équitable.

Il faut également citer le Cecop, structure qui regroupe des représentants des coopératives de production de différents pays afin de les aider à participer à des projets européens. Il y a encore Diesis - structure européenne et internationale de recherche et de développement au service de la coopération et de l'économie sociale - qui encourage le travail en collaboration de coopératives de production, et essaie de leur trouver des financements de la commission européenne pour soutenir des projets communs innovants.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JACQUELINE DE GRANDMAISON

* voir colonne de droite.

Parlement européen. Le vote d'un rapport sur l'économie sociale a marqué l'année 2009.

Une nouvelle période pour l'économie sociale ?

Quatre millions de salariés, 165 millions de sociétaires ou adhérents, près de 10% de la production de biens et de services : l'économie sociale dans l'Union européenne représente un poids non négligeable. En se basant sur cette réalité, Patrizia Toia, parlementaire européenne italienne, a présenté un rapport d'initiative, adopté à une très large majorité par le Parlement européen au début de l'année 2009.

Notant que "le manque de visibilité de l'économie sociale tient au fait que les spécificités de ce mode d'entreprises ne sont pas toujours prises en considération", le rapport formule plusieurs recommandations. Parmi elles :

- la reconnaissance du concept d'économie sociale. Le Parlement européen "invite la Commission à mettre en œuvre la promotion de l'économie sociale et à défendre le concept d'approche différente de l'entreprise dont le moteur n'est pas principalement la rentabilité financière (...)";

- la reconnaissance juridique : des statuts européens pour les associations, les fondations et les mutuelles ;

- la reconnaissance en tant que partenaire social : le Parlement "soutient le fait que les composantes de l'économie sociale devraient être reconnues dans le dialogue social européen intersectoriel et

insiste pour que le processus d'inclusion des acteurs de l'économie sociale dans la concertation sociale et le dialogue civil soit encouragé".

Le Parlement, constate par ailleurs que "grâce à leur ancrage fort au niveau local, les entreprises de l'économie sociale permettent de créer des liens entre les citoyens et leurs organes de représentation régionaux, nationaux et européens, et qu'elles sont ainsi en mesure de contribuer à une gouvernance européenne efficace en matière de cohésion sociale". Il se félicite "des efforts déployés par les entreprises et les organisations de l'économie sociale pour se regrouper au sein de plateformes de coordination au

niveau de l'Union européenne".

Pour Alain Coheur, président de Social Economy Europe, le rapport montre que "la diversité de l'économie sociale, la spécificité des formes d'entreprendre qu'elle réunit et les valeurs qui la fondent contribuent activement à la richesse et à l'équilibre de la société européenne. Ces caractéristiques permettent une croissance stable et durable". Il représente "le début d'une nouvelle période pour l'économie sociale. En effet, par ce vote, le Parlement Européen a réaffirmé la nécessité pour l'Union Européenne et les Etats Membres de reconnaître la diversité des formes d'entreprendre - et cela particulièrement dans cette période de crise économique."

Repères

Social Economy Europe

Créée l'année 2000, Social Economy Europe est l'organisation qui représente l'économie sociale au niveau européen. Ses buts : promouvoir l'apport tant économique que social des entreprises et organisations de l'économie sociale, ainsi que le rôle et les valeurs de ses acteurs au sein de l'Europe ; renforcer la reconnaissance politique et juridique des coopératives, mutuelles, associations et fondations (Cmaf) au niveau européen.

Les membres de Social Economy Europe adhèrent aux valeurs fondamentales de l'économie sociale : primauté de la personne et de l'objet social sur le capital, adhésion volontaire et ouverte ; contrôle démocratique par les membres ; conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général ; défense et mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ; autonomie de gestion et indépendance par rapport aux pouvoirs publics.

Pour la solidarité

Think Tanks (laboratoire d'idées) européen Pour la solidarité (Pls) est une association à but non lucratif au service de l'économie sociale.

"Nous entendons, explique son président, jouer un rôle actif dans la formulation des politiques publiques durables, l'accroissement de l'intérêt des entreprises pour leur responsabilité sociétale, la promotion de l'économie sociale et l'encouragement de la participation des citoyens aux processus décisionnels, afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale. À travers des projets concrets, il s'agit de jeter des ponts entre les différentes familles d'acteurs clés du monde économique et social actuel : les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, les centres de recherches et les associations."

Pls initie et assure le suivi d'une série de projets européens, développe des réseaux de compétences, suscite la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques, la création d'observatoires, l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques, l'élaboration de recommandations auprès des pouvoirs publics.



Retrouvez
votre rubrique Economie
Sociale réalisée en
collaboration avec
la Chambre Régionale
d'Economie Sociale
et Solidaire
un mardi sur deux